



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral

Septième session
10-11 mai 2005
Bangkok

**MISE EN ŒUVRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION,
DE LA COMMUNICATION ET DE L'ESPACE FACE
AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Les technologies de l'information et de la communication deviennent un outil de plus en plus indispensable pour atteindre les objectifs de développement internationaux, comme les objectifs du Millénaire pour le développement, dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'égalité des sexes, de la protection de l'environnement et du partenariat.

Les PMA et les PDSL sont confrontés à un certain nombre d'obstacles qui les empêchent de tirer parti des nouvelles technologies. Les PMA sans littoral sont victimes d'un double fardeau, celui de la pauvreté et celui de l'isolement géographique et de la distance qui les sépare des marchés mondiaux, alors que des PDSL sont souvent confrontés à de graves problèmes géopolitiques. Les TIC jouent un rôle croissant pour aider à surmonter certains de ces problèmes. Les pays en question éprouvent, cependant, bien des difficultés à utiliser les TIC pour atteindre les objectifs internationaux de développement et ce pour diverses raisons et notamment: mauvaise perception de ce que les TIC peuvent offrir, insuffisance de l'infrastructure de télécommunication, accessibilité inabordable, absence de cadre juridique et réglementaire, contenu et applications inappropriés et absence de priorité de la part des gouvernements.

Pour que les PMA et les PDSL se servent des TIC pour atteindre les objectifs de développement internationaux, il sera essentiel qu'ils mettent au point une stratégie nationale relative aux TIC prévoyant l'établissement d'un cadre directeur approprié. De plus, les TIC devront faire partie intégrante des stratégies nationales de développement ainsi que des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural. Les politiques en matière de TIC devront porter sur la réduction de la pauvreté, l'élimination des obstacles à l'accès et à l'utilisation des TIC, les investissements, la transparence et la réforme des télécommunications. Chacun devra se doter des compétences nécessaires pour utiliser les TIC afin d'accéder à l'information disponible. Le renforcement des capacités constitue donc un préalable nécessaire à l'utilisation et au maintien des TIC. La mise au point d'applications et de contenus localement appropriés sera cruciale pour assurer la viabilité et la durabilité des initiatives relatives aux TIC. Puisque les PMA et les PDSL ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux par leurs seules ressources, il leur faudra établir des partenariats avec le secteur privé, avec les ONG et avec la communauté internationale des donateurs, y compris l'Organisation des Nations Unies.

Introduction

1. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues un instrument indispensable du développement socioéconomique. Elles permettent d'accéder à l'information et à la connaissance, de les traiter, de les archiver, de les récupérer et de les diffuser plus efficacement, aidant ainsi les pays en développement à mieux affronter la concurrence au sein d'une économie mondiale fondée sur le savoir. Elles constituent en fait le principal moteur de la mondialisation. Elles ne sont pas un expédient technologique, mais lorsqu'elles sont appliquées stratégiquement au développement elles peuvent avoir un effet spectaculaire sur le progrès en permettant à la fois d'assurer une croissance socioéconomique soutenue, et donc d'atteindre les objectifs de développement internationaux, et aussi de renforcer les capacités nationales dans le secteur des TIC, grâce éventuellement au marché de l'exportation.

2. Les TIC et leurs applications ont certes progressé dans la région de l'Asie et du Pacifique, mais il existe encore de larges écarts entre les pays et entre différentes communautés à l'intérieur de chaque pays. Les pays les moins avancés (PMA) sont plus lents que les pays à revenu moyen ou élevé à tirer parti des nouvelles technologies. Les pays les moins avancés sans littoral sont victimes d'un double fardeau, celui de la pauvreté et celui de l'isolement géographique et de la distance qui les sépare des marchés mondiaux, d'où la difficulté accrue qu'ils ont à résoudre leurs problèmes. Des pays en développement sans littoral (PDSL) sont souvent confrontés par d'autres obstacles géopolitiques même s'ils ne se trouvent pas dans une situation d'extrême pauvreté. Les TIC jouent un rôle de plus en plus important pour aider à surmonter certains de ces problèmes.

3. Le présent document examine le rôle des technologies de l'information et de la communication dans le cas particulier du développement des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, et il présente des recommandations aux gouvernements et à la communauté internationale pour qu'ils aident les pays à mettre à profit les TIC afin d'atteindre les objectifs de développement internationaux, et notamment ceux de la Déclaration du Millénaire, de la Déclaration de Bruxelles et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés.

I. Défis posés aux PMA et aux PDSL¹

Défis aux PMA

4. Les défis aux PMA sont liés à la pauvreté et au sous-développement. En effet, ces pays se caractérisent notamment par le fait que la majorité de leur population vit avec moins d'un dollar par jour, montant insuffisant pour lui permettre de satisfaire ses besoins de base en matière d'alimentation et de nutrition, de logement, de soins de santé et d'éducation. Les ressources dont disposent les PMA

¹ Les PMA de la région de la CESAP sont au nombre de 13: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Maldives, Myanmar, Népal et République démocratique populaire lao, en Asie du Sud et du Sud-Est, et les Îles Salomon, Kiribati, Samoa, Tuvalu et Vanuatu, dans le Pacifique. Les PDSL qui ne sont pas des PMA sont au nombre de 8, concentrés en Asie centrale: Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. Les Maldives avaient en fait été officiellement retirées de la liste des PMA quelques jours avant le tsunami en Asie.

sont limitées, souvent inégalement réparties et insuffisantes pour leur permettre quelque développement durable que ce soit. La situation ne s'est guère améliorée en dépit de trois décennies d'une attention spéciale de la part de la communauté internationale des donateurs.

5. Les défis posés aux PMA, tels que décrits par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sont les suivants:

- Absence de croissance économique soutenue et grandes inégalités de revenu;
- Nombre limité des ressources nationales disponibles pour des investissements en services collectifs et gouvernance;
- Exclusion du réseau toujours plus complexe des relations internationales;
- Dépendance à l'égard des exportations de produits primaires et rôle croissant d'intermédiaires financièrement puissants sur le marché et soutenus par des chaînes d'approvisionnement mondiales;
- Établissement de blocs commerciaux fermés, protégés par des barrières élevées;
- Niveau élevé et insupportable de la dette étrangère en devises fortes et du service de la dette;
- Faiblesse des infrastructures nationales, notamment dans le domaine des TIC.

6. Les donateurs n'ont pas réussi à résoudre le problème des réformes structurelles en grande partie parce qu'ils pensaient qu'un seul modèle pouvait s'appliquer partout (par exemple, les programmes d'ajustement structurel des années 1980) et, par ailleurs, les PMA ne se sont pas suffisamment appropriés les programmes des donateurs pour les faire correspondre à leurs besoins particuliers². Bien que la réduction de la pauvreté dans les PMA manque d'une solide fondation analytique et que les experts continuent d'être en désaccord sur le rapport entre croissance économique et pauvreté, on reconnaît cependant que la réduction de la pauvreté dépend d'une croissance tant macro que micro-économique soutenue.

Défis aux PDSL

7. L'un des principaux défis posés aux pays sans littoral concerne les échanges et l'accès aux marchés mondiaux. Les progrès technologiques dans le secteur des transports ont aidé ces pays à surmonter certains obstacles, mais il en subsiste d'autres, de nature structurelle, qui les empêchent d'accéder aux marchés mondiaux.

8. Par rapport à leurs voisins côtiers, les pays sans littoral accusent souvent des retards en matière de commerce et de développement humain en général. Leurs difficultés sont mêmes parfois aggravées par des litiges frontaliers, des troubles internes et la corruption.

² Union internationale des télécommunications, *The Application of Information and Communication Technologies in Least Developed Countries for Sustained Economic Growth* (Genève, UIT, 2004), p. 11.

9. Quatre pays de la région de la CESAP sont des PMA sans littoral: l'Afghanistan, le Bhoutan, le Népal et la République démocratique populaire lao. Ils ont cependant à faire face à des difficultés de nature différente, dues plus au fait que ce sont des PMA qu'à leur enclavement. Le Bhoutan, la République démocratique populaire lao et le Népal sont tous largement tributaires de leurs voisins. Dans le cas du Bhoutan et du Népal, leur principal partenaire commercial est l'Inde alors que les principaux partenaires commerciaux de la République démocratique populaire lao sont la Thaïlande, le Viet Nam et de plus en plus la Chine. Leurs relations avec leurs voisins sont relativement bonnes, ce qui a un effet positif sur le coût des transports, mais les met dans une position de grande faiblesse dans les négociations avec leurs voisins côtiers³.

10. La médiocrité des infrastructures de pays comme le Népal et la République démocratique populaire lao complique les transports vers des pays de transit comme l'Inde et la Thaïlande, dont l'infrastructure fonctionne assez bien. C'est ainsi que les marchandises arrivant par train de Thaïlande en République démocratique populaire lao doivent, faute de réseau ferroviaire, être chargées sur camions.

11. La distance jusqu'à la côte est un facteur essentiel de mesure des progrès. Il y a, cependant, d'autres facteurs qui tiennent à la situation de dépendance des pays sans littoral à l'égard des pays de transit et qui les bloquent surtout dans le domaine du développement humain:

- Dépendance par rapport à l'infrastructure des pays voisins;
- Dépendance par rapport au maintien de bonnes relations politiques transfrontières;
- Dépendance par rapport à la paix et à la stabilité dans les pays voisins;
- Dépendance par rapport aux pratiques administratives des pays voisins⁴.

12. Chacun des pays sans littoral doit faire face à un ensemble de problèmes et de priorités qui lui sont propres. Les stratégies et politiques qui visent à atténuer les conséquences négatives de l'absence de littoral doivent tenir compte tant des obstacles particuliers à chaque pays, qui l'empêchent d'accéder aux marchés mondiaux, que des problèmes propres à la région, qui entravent l'intégration de son marché⁵.

13. Il y a un besoin urgent d'infrastructures de transport, d'intégration du marché régional et d'harmonisation des procédures commerciales. Les TIC peuvent ici jouer un rôle important pour accélérer un mouvement qui aidera finalement les pays sans littoral à mieux atteindre les objectifs de développement internationaux. C'est dans ce sens que les PDSL doivent s'attacher à améliorer l'infrastructure des communications et favoriser les applications des TIC au commerce et au transport de façon à arriver finalement à réduire les coûts de transport.

³ Ibid., p. 66.

⁴ Ibid., p. 31.

⁵ Ibid., p. 52.

II. Les TIC, outil indispensable pour atteindre les objectifs de développement

14. Lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, les 189 États membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à réaliser huit objectifs du Millénaire pour le développement en signant la Déclaration du Millénaire. Ce faisant, ils se sont engagés, avec la communauté des donateurs, à réduire la pauvreté et à améliorer l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et la durabilité environnementale d'ici à 2015, en atteignant tout un ensemble de cibles essentielles. Le huitième objectif, qui porte sur la mise en place d'un partenariat pour le développement, reconnaît aussi que les TIC jouent un rôle dans le développement et demande de faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des TIC, soient accordés à tous, en coopération avec le secteur privé. L'année 2005 est une année cruciale puisque tous les États membres des Nations Unies vont se réunir pour mesurer les progrès réalisés et se mettre d'accord sur la meilleure façon de réaliser les objectifs du Millénaire en atteignant les cibles fixés grâce à l'exécution de programmes et projets particuliers constituant le Projet du Millénaire.

15. Comme il est dit dans la Déclaration de Bruxelles et dans le Programme d'action, il sera essentiel pour que la campagne des objectifs du Millénaire pour le développement soit couronnée de succès qu'une attention spéciale soit accordée aux PMA et aux PDSL, pays confrontés à des problèmes complexes qu'il leur sera difficile de résoudre dans le court laps de temps prévu pour la campagne.

16. Les TIC peuvent aider les pays à atteindre les dits objectifs. On discute beaucoup du rapport entre TIC et réduction de la pauvreté, et il est de plus en plus évident que les TIC peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté car elles constituent un instrument économique social et politique fort au service des pauvres. En effet, elles améliorent le rendement et la productivité et fournissent aux agriculteurs et aux entrepreneurs des informations sur le marché, qui leur permettent d'être plus compétitifs sur un marché mondial fondé sur le savoir et les aident à y être plus présents.

17. L'éducation est fondamentale pour le développement puisque le savoir, l'information et la communication sont des éléments essentiels du développement humain et, par conséquent, des activités socioéconomiques. Les TIC peuvent contribuer à l'éducation en offrant divers moyens (par exemple, l'enseignement à distance, l'apprentissage en ligne, la téléconférence) qui mettent l'éducation à la portée de populations, comme les populations rurales ou les femmes, qui se heurtent à des barrières sociales. Par ailleurs, les TIC peuvent servir à relever la qualité de l'enseignement en regroupant au sein de réseaux des enseignants qui se communiquent matériels et expérience pédagogiques et améliorent les procédures administratives scolaires.

18. Les femmes peuvent, grâce aux TIC, profiter de possibilités d'instruction qui les rendront à même de participer activement aux activités socioéconomiques. Les TIC, en tant qu'instrument puissant de diffusion de l'information, peuvent aider à mieux sensibiliser au problème de l'égalité des sexes.

19. L'amélioration des soins de santé est, dans une large part, fonction d'une meilleure prise de conscience. Les TIC, appliquées à la prévention des maladies et à la lutte contre les épidémies,

peuvent présenter des avantages considérables et offrir de grandes possibilités. C'est ainsi qu'elles ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre le SRAS en 2003. Les moyens de communication de masse comme la radio et la télévision se distinguent depuis longtemps pour leur efficacité à diffuser les messages sur la santé et les méthodes prophylactiques dans les pays en développement. L'Internet peut aussi servir à améliorer la prévention des maladies par la mise en œuvre de meilleurs mécanismes de surveillance et de lutte. Il peut aussi être utilisé pour suivre au jour le jour l'apparition de cas de maladies graves et aider à coordonner des programmes de vaccination massive lorsque certains seuils limites sont atteints.

20. Les TIC permettent aux personnels de santé d'assurer consultation, diagnostic et traitement à distance, et de collaborer avec d'autres collègues sans avoir à se déplacer. Cette application de la télémédecine présente des avantages particuliers pour les pays en développement et les populations de régions reculées où le personnel de santé qualifié est rare. Par ailleurs, les agents de santé des régions rurales et reculées peuvent accéder à une formation médicale appropriée grâce aux moyens de facilitation offerts par les TIC, comme le téléenseignement.

21. La durabilité environnementale est une question compliquée. Or, rassembler des données qui sont traitées et traduites dans une langue et dans un format commodes pour l'utilisateur permet de mieux appréhender des questions complexes comme le changement climatique, la biodiversité et les catastrophes naturelles. La diffusion de l'information grâce aux TIC aide à mieux comprendre les questions environnementales et leur incidence politique. Les systèmes de télédétection et d'information géographique par satellite permettent de mieux maîtriser, gérer et atténuer les risques pour l'environnement. Ainsi, de nombreuses vies humaines auraient pu être épargnées lors du récent tsunami en Asie si un système d'alerte précoce reposant sur les TIC avait existé.

22. Les communications par satellite relient idéalement des communautés qui seraient mal desservies par des instruments infrastructurels terrestres et si la technologie spatiale est combinée à des systèmes de diffusion via les cybercentres communautaires, la radio, la télévision et les haut-parleurs, elle peut jouer un énorme rôle dans la réalisation des objectifs de développement.

23. Ainsi donc, les TIC sont des instruments qui permettent à des particuliers et à des communautés de partager leurs connaissances à travers les frontières et à tous les pays d'être en mesure de mieux s'attaquer aux problèmes et aux difficultés et d'améliorer leur compétitivité. Elles sont susceptibles d'accélérer le processus du développement si elles sont appliquées dans le cadre des stratégies et programmes actuels de développement.

24. La région de l'Asie et du Pacifique est fondamentalement rurale; elle renferme la plus forte population, et notamment la plus forte population de pauvres, de toutes les régions du monde, dont un grand nombre résident dans les PMA et les PDSL. Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle important pour tous les pays en développement, mais encore plus pour les PMA et les PDSL en ce qui concerne le projet pour le Millénaire. Il est généralement reconnu que les TIC ont une incidence notable sur la création d'une croissance économique soutenue et sur la réduction de la pauvreté. Certains experts prétendent que la plupart des PMA ne pourront atteindre en

temps voulu les objectifs du Millénaire pour le développement s'ils ne recourent pas aux TIC pour réduire la pauvreté.

III. Sommet mondial sur la société de l'information

25. La première phase du Sommet mondial sur la société de l'information s'est déroulée en décembre 2003 dans le but d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant une société de l'information dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et de tirer parti des possibilités qu'offrent les TIC en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration de principes et le Plan d'action adoptés au Sommet lancent un appel en faveur de la coopération et du partenariat entre les parties prenantes, à savoir les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les institutions financières internationales actives au niveau régional, pour faire en sorte que chacun puisse bénéficier des possibilités qu'offrent les TIC.

26. Les TIC permettent l'accès à l'information et au savoir. Le Plan d'action demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de faciliter l'accès aux TIC en créant des points d'accès communautaires publics, multifonctionnels et durables (parfois désignés sous le nom de cybercentres communautaires ou télécentres) offrant aux citoyens un accès abordable ou gratuit aux diverses ressources en communications, et notamment à l'Internet. Les gouvernements et les parties prenantes sont aussi invités à établir des programmes de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour aider les populations à acquérir les compétences nécessaires et tirer pleinement parti de la société du savoir. Le Plan d'action préconise encore l'établissement d'un dialogue structuré impliquant toutes les parties prenantes, y compris au moyen de partenariats public-privé, en vue d'élaborer des cyberstratégies pour la société de l'information et d'échanger les meilleures pratiques⁶.

27. Quant aux applications des TIC pouvant aider à atteindre les objectifs de développement définis à l'échelle internationale, le Plan d'action souligne les applications prioritaires qui contribuent au développement durable dans les domaines de l'administration publique, du commerce, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, et qui devraient s'inscrire dans le cadre de cyberstratégies nationales. L'administration électronique permettra non seulement d'améliorer l'efficacité des pouvoirs publics en rationalisant les méthodes, en fournissant de meilleurs services aux citoyens et en augmentant leur participation, mais

⁶ Grâce à ces partenariats, les diverses parties prenantes sont invitées:

- 1) À développer l'infrastructure de l'information et de la communication, fondement essentiel d'une société de l'information;
- 2) À fournir l'accès à l'information et au savoir à chacun en tout point du monde;
- 3) À renforcer les capacités et les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti de la société de l'information;
- 4) À établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC;
- 5) À créer un cadre juridique, réglementaire et politique fiable, transparent et non discriminatoire;
- 6) À élaborer des applications de TIC contribuant au développement durable dans les domaines de l'administration publique, du commerce, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, dans le cadre des cyberstratégies nationales;
- 7) À entraîner le respect de la diversité culturelle et linguistique en élaborant des contenus locaux;
- 8) À reconnaître le rôle important des médias dans l'édification de la société de l'information;
- 9) À élaborer des mécanismes pour prévenir un emploi des TIC contraire à l'éthique;
- 10) À encourager la coopération internationale entre toutes les parties prenantes.

aussi en rendant l'action gouvernementale transparente et tenue de rendre des comptes. Le commerce électronique peut être un instrument déterminant pour les petites entreprises et les entrepreneurs ruraux en leur permettant de rivaliser au sein d'une économie mondiale fondée sur le savoir grâce aux informations qu'ils obtiennent sur le marché et au meilleur rendement de leurs activités commerciales. Les applications de TIC peuvent encore accroître l'efficacité du commerce transfrontalier et faciliter les transports.

IV. Situation actuelle de la répartition des TIC dans les PMA et les PDSL

28. La Déclaration du Millénaire reconnaît que les TIC ont un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs décrits précédemment. Il serait certes souhaitable de mesurer comment les TIC contribuent à la réalisation de chacun des objectifs du Millénaire pour le développement dans chaque pays, mais l'absence d'un système d'indicateurs ne le permet pas pour le moment. S'agissant de la cible 18 de la Déclaration du Millénaire, on a établi les indicateurs essentiels permettant d'évaluer les réalisations globales d'un pays en matière de développement des TIC. Ces indicateurs sont de quatre types: nombre de lignes téléphoniques, nombre d'abonnés au téléphone portable, nombre de micro-ordinateurs utilisés et nombre d'internautes.

29. Ces indicateurs sont certes utiles pour évaluer les taux de diffusion, de pénétration et d'accès aux TIC (à l'exclusion de la radio et de la télévision) dans chaque pays, mais ils ne disent pas comment et pourquoi ces technologies sont utilisées. C'est là un inconvénient lorsqu'il faut apprécier l'importance des enjeux. La société de l'information est en évolution constante et les TIC ne sont qu'un outil de développement et non une fin en soi; il faut donc que les indicateurs portent sur les utilisateurs et leur façon d'appliquer les technologies plutôt que sur la disponibilité de TIC. Les quatre indicateurs en question donnent cependant une idée de la situation dans les PMA et dans les PDSL quant à la diffusion et à la pénétration des TIC, préalables indispensables pour que ces pays tirent parti des nouvelles chances que les TIC peuvent leur offrir en matière de développement.

Nombre d'abonnés au téléphone fixe pour 100 habitants

30. Dans les PMA sans littoral (à l'exclusion de l'Afghanistan pour lequel les données font défaut), le nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants a augmenté de 15,03 % entre 1998 et 2003. Le Bhoutan a un nombre de lignes fixes notablement plus important que le Népal, triple de celui de la République démocratique populaire lao, qui est, cependant, celui des trois pays qui enregistre la plus forte augmentation à la suite du développement de l'infrastructure en direction des provinces. Ces trois PMA sans littoral connaissent un accroissement de lignes fixes plus élevé que la moyenne des PMA. Le Cambodge et le Bangladesh ont un taux de densité téléphonique inférieur à un pour cent, ce qui est très faible par rapport au reste de la région. La situation a empiré entre 1998 et 2003 aux Îles Salomon où la diminution a été de 7 %. L'augmentation moyenne dans les PMA non enclavés se situe à 4,6 %, la densité moyenne ayant été de 3,27 %, chiffre plus élevé que celui des trois PMA sans littoral où la moyenne a été de 2,08 %, principalement à cause de la pénétration très faible au Népal et en République démocratique populaire lao. Les Maldives se détachent nettement avec un taux de pénétration de 10,20 et une augmentation de 7,2 % entre 1998 et 2003.

31. La densité téléphonique dans les pays sans littoral qui ne sont pas des PMA est, avec une moyenne de 8,99 en 2003, notablement plus élevée que celle des PMA. Ainsi, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan ont un taux relativement élevé se situant aux alentours de 13 % alors que le Tadjikistan a le taux le plus faible, soit 3,7 %, inférieur à celui du Samoa et des Maldives, qui sont tous deux des PMA. La diminution au Kirghizistan et au Turkménistan a entraîné une augmentation moyenne faible pour l'ensemble du groupe, soit 1,8 % entre 1998 et 2003, taux également faible par rapport à la moyenne mondiale qui a atteint 5,2 % au cours de la même période.

	Pays	Classement selon IDH ^a	Lignes téléphoniques (pour 100)		Abonnés au téléphone (pour 100)		Micro-ordinateurs (pour 100)	Internauts (pour 100)
			2003	1998-2003 (%)	2003	1998-2003 (%)	2003	2003
		2004	2003	1998-2003 (%)	2003	1998-2003 (%)	2003	2003
PMA sans littoral	<i>Afghanistan</i>	NA	-	-	-	-		
	<i>Bhoutan</i>	134	3,56	16,8	1,13	-	1,36	2,04
	<i>Népal</i>	140	1,57	10	0,21	-	1,37	0,34
	<i>République démocratique populaire lao</i>	135	1,12	18,3	1	71	0,33	0,27
	Moyenne		2,08	15,03	0,78	71	1,02	0,83
PMA ayant un littoral	<i>Bangladesh</i>	138	0,55	10,7	1,01	78,7	0,78	0,18
	<i>Cambodge</i>	130	0,26	4,9	2,76	57,8	0,23	0,25
	<i>Iles Salomon</i>	124	1,49	-7	0,22	9,2	4,05	0,52
	<i>Kiribati</i>	NA	-	-	-	-	0,78	-
	<i>Maldives</i>	84	10,2	7,2	14,91	126	7,12	5,34
	<i>Myanmar</i>	132	0,72	6,9	0,13	50,8	0,56	0,05
	<i>Samoa</i>	75	6,53	7,5	1,50	16,2	0,67	2,22
	<i>Timor-Leste</i>	158	0		-	-	-	..
	<i>Tuvalu</i>	NA	-	-	-	-	-	-
	<i>Vanuatu</i>	129	3,15	2	3,76	104,1	1,48	3,61
Moyenne		3,27	4,6	3,47	63,2	1,96	1,74	
Pays sans littoral non-PMA	<i>Arménie</i>	82	14,8	0,2	3,01	71	1,58	5,26
	<i>Azerbaïdjan</i>	91	11,35	6,4	10,69	91,3	-	3,69
	<i>Kazakhstan</i>	78	13,04	4,7	6,43	142,5	-	1,57
	<i>Kirghizistan</i>	110	7,75	-0,3	1,04	150,4	1,27	2,98
	<i>Mongolie</i>	117	5,27	4,2	8,89	121,1	7,73	5,81
	<i>Ouzbékistan</i>	107	6,70	0,9	1,25	64,3	-	1,92
	<i>Tadjikistan</i>	116	3,70	0,1	0,73	157,6	-	0,06
	<i>Turkménistan</i>	86	7,71	-1,6	0,17	28,5	-	0,17
Moyenne		8,79	1,8	4,05	103,3	3,53	2,68	
Autres régions	<i>Pays en développement</i>		96		10,10		-	0,41
	<i>Pays les moins avancés</i>		7		1		-	0,28
	<i>Pays de l'OCDE à revenu élevé</i>		590		65			45,05
	Monde		175	5,2	18,40	33,4	9,97	11,25

^a Indice du développement humain du PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004: la liberté culturelle dans un monde diversifié* (New York, PNUD, 2004).

Source: Base de données de l'UIT sur les indicateurs de télécommunication.

Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants

32. Les données sur le nombre d'abonnés dans les PMA sans littoral en 1998 ne sont malheureusement disponibles que pour la République démocratique populaire lao, d'où la difficulté d'apprécier les tendances. Dans ce pays, le nombre des abonnés a augmenté de 71 % entre 1998 et 2003, mais il y a encore maintenant plus d'abonnés au téléphone fixe qu'au téléphone portable, bien que les chiffres soient très proches (environ 1 pour 100 habitants).

33. La majorité des pays connaissent un accroissement spectaculaire des abonnements au téléphone portable, et plus particulièrement les pays sans littoral qui ne sont pas des PMA, où l'accroissement moyen, 103 %, est le plus élevé. Le Kazakhstan, les Maldives, la Mongolie et Vanuatu ont connu l'augmentation la plus forte, dépassés seulement par le Tadjikistan où l'augmentation a été de 157,6 %, mais à partir d'un niveau très faible en 1998. Tout comme le Turkménistan, les Îles Salomon et le Myanmar, le Népal a un taux inférieur à 1 %. C'est le Bangladesh qui, parmi les PMA non enclavés, a vu l'expansion la plus explosive des abonnements au téléphone portable: 79 % environ entre 1998 et 2003.

34. Il convient de remarquer que la majorité des données disponibles portent sur 2002 ou avant. Selon de récentes estimations concernant le Cambodge, le taux d'abonnement au téléphone portable est d'environ 20 à 30 fois supérieur à celui des abonnements au téléphone fixe.

Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants

35. Les données sur la pénétration des micro-ordinateurs montrent que, parmi les PMA, un pays, les Maldives, se démarque particulièrement avec 7 micro-ordinateurs pour 100 habitants. Par rapport aux autres PMA, les Îles Salomon ont un taux élevé de 4 micro-ordinateurs pour 100 habitants. La moyenne dans les PMA sans littoral est de 1 % seulement, notamment à cause du taux très faible en République démocratique populaire lao (0,33), le Cambodge étant le plus mal placé. Parmi les pays sans littoral qui ne sont pas des PMA, la Mongolie prend la première place avec 7,7 PC pour 100 habitants, chiffre remarquable si on le compare avec la moyenne mondiale, qui est de 9,9.

Nombre d'internautes pour 100 habitants

36. La République démocratique populaire lao et le Népal n'ont que peu d'internautes par rapport au Bhoutan qui affiche une bonne performance, deux internautes pour 100 habitants. Dans l'ensemble, les PMA sans littoral ont le plus faible nombre d'internautes des trois groupes de pays considérés, le Myanmar et le Tadjikistan ayant le chiffre le plus faible alors que le Bangladesh, le Cambodge et le Turkménistan ne dépassent pas 0,25 internaute pour 100 habitants.

37. Les PMA de la région de l'Asie et du Pacifique ont un nombre plus élevé d'internautes que l'ensemble des PMA dans le monde, mais bien moins que la moyenne mondiale qui se situe à 11,25 usagers. À titre de comparaison, les pays de l'OCDE à revenu élevé comptent 45 internautes pour 100 habitants.

V. La fracture numérique – défi capital pour atteindre les objectifs internationaux de développement

38. Les considérations précédentes amènent à une conclusion: la densité téléphonique est en général moindre dans les PMA que dans les pays sans littoral. Cela ne signifie pas que ces derniers aient un taux de pénétration de TIC élevé, loin de là, mais plutôt que les difficultés des PMA sont plus aiguës. Être PDSL ne signifie pas avoir un faible taux de pénétration, mais être PMA va habituellement de pair avec une pénétration faible. Le tableau est inverse pour les pays riches où un PIB élevé par habitant signifie en général un taux élevé de pénétration des TIC.

39. Les TIC sont disponibles plus largement dans les pays riches, d'où l'apparition de ce qu'on appelle la fracture numérique entre pays riches et pays pauvres. Les statistiques montrent que l'écart ne fait que croître tous les jours. Les PMA sont en retard sur les pays plus développés quant à l'utilisation des TIC car l'amélioration de la pénétration technologique est souvent liée, dans la conjoncture actuelle, à l'augmentation du PIB par habitant. Les PMA n'ont pas suffisamment de ressources pour acheter le matériel nécessaire et leurs gouvernements frappent l'importation de matériel TIC de tarifs douaniers et de taxes élevés ou imposent de sévères restrictions à l'utilisation de services TIC⁷. Une réglementation très stricte du commerce constitue un autre facteur qui tend souvent à décourager l'instauration d'un environnement propice à l'innovation.

40. Les services TIC qui ont pu se développer dans les PMA se limitent généralement aux grandes villes, sauf dans quelques rares cas où ils sont offerts dans des cybercentres communautaires ruraux créés grâce à des initiatives en faveur des TIC soutenues par les pouvoirs publics ou par la communauté internationale. La plupart du temps, les zones péri-urbaines, les chefs-lieux de district et les zones rurales n'ont pas accès aux TIC. Dans le cas du Cambodge, par exemple, il n'y a quasiment pas de services TIC en dehors des grandes villes de province.

41. Une tendance particulière se dégage, cependant: le taux de croissance explosif du nombre d'abonnements au téléphone portable dans la plupart des pays en développement, y compris les PMA, ce qui peut être considéré comme l'indication d'une demande de moyens de communication. Le Cambodge connaît le taux de croissance d'abonnement au téléphone portable le plus rapide au monde. C'est aussi le premier pays où l'on constate un taux d'abonnement au téléphone portable supérieur à celui de l'abonnement au téléphone fixe. Le taux d'utilisation du portable est aujourd'hui de 20 à 30 fois supérieur au taux d'utilisation du téléphone fixe. La situation est la même dans d'autres PMA. Le nombre de personnes accédant à la téléphonie augmente, ce qui aura une incidence positive sur le développement. Il demeure cependant qu'une grande partie des services TIC pouvant contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est plus facilement fournie par une infrastructure de lignes fixes ou par des connexions à grande vitesse par satellite. Quoi qu'il en soit, le succès des télécommunications mobiles dans les pays en développement démontre ce qui peut être réalisé en un petit nombre d'années avec des investissements limités.

⁷ Le «VoIP (Voice over Internet Protocol)» en est un bon exemple, car il est encore interdit dans un certain nombre de PMA.

42. L'expérience prouve que, même là où il n'y a plus de monopole, la téléphonie fixe ne semble pas en mesure de réduire la fracture numérique interne. En dépit du succès de la téléphonie mobile, c'est la technologie à ligne fixe (bande étroite) plutôt que la nouvelle technologie sans fil et à large bande qui retient souvent l'attention car son installation est de moins en moins coûteuse et elle est plus propice au développement.

43. Il existe certes clairement une fracture numérique entre les PMA et les PDSL, d'une part, et le monde développé, d'autre part, mais c'est la fracture au sein même des pays qui fait courir le plus grand risque de laisser passer de nouvelles chances. En effet, dans la plupart des cas, l'adoption des TIC est limitée à une élite instruite et l'écart pourrait continuer de se creuser même si la fracture entre pays diminue. Dans un grand nombre de PMA, les TIC sont limitées à la capitale et les branchements à l'Internet établis dans des zones rurales ne desservent souvent qu'un projet de développement à participation étrangère ou un service de l'administration locale relevant d'un ministère de tutelle dans des domaines comme la santé ou l'éducation.

44. Si l'accès aux TIC ne se généralise pas davantage dans les campagnes, la majorité de la population des PMA sera incapable d'obtenir l'information sur les marchés qui lui est indispensable pour choisir les cultures et améliorer les rendements. Si les TIC ne sont pas mieux répartis, les écoles et les hôpitaux resteront isolés, sans pouvoir profiter de toute la gamme des possibilités reposant sur l'information. Ainsi, ils ne pourront pas se tenir au courant des connaissances nouvelles qui sont essentielles pour combattre certaines maladies comme le paludisme et le VIH/sida. L'accès aux TIC devient de plus en plus indispensable pour accroître l'instruction et les compétences nécessaires pour que les économies en développement se transforment en économies axées sur les services (et axées sur l'information). De plus, les populations des PMA qui ne peuvent accéder aux TIC resteront dans une grande mesure sans emploi ou employées dans l'économie informelle.

45. Les établissements assurant des services de base, comme les hôpitaux et les écoles dans les pays en développement, manquent souvent des fonds nécessaires pour se connecter à l'Internet ainsi que de l'infrastructure de base, électricité et téléphonie fixe par exemple. Les universités sont dépourvues des systèmes, du matériel et des enseignants nécessaires à la formation d'étudiants en télécommunications, en systèmes d'exploitation de réseau informatique, en informatique et en applications logicielles.

46. Une large diffusion des TIC à l'intérieur des pays exige que le coût soit abordable, ce qui n'est pas le cas actuellement. On n'y parviendra que par des programmes de subventions et une plus forte concurrence sur le marché des télécommunications. Il est également important que les projets de développement intègrent les TIC dans leurs stratégies de développement visant la réduction de la pauvreté et le développement rural. Les avantages des TIC n'apparaîtront pas automatiquement, mais seront stimulés par des activités de sensibilisation qui entraîneront une augmentation de la demande.

47. L'accès universel aux TIC devient de plus en plus une possibilité grâce à l'abaissement rapide des coûts d'établissement de réseaux et de la technologie des télécommunications, abaissement qui en a accéléré l'adoption, pour ce qui est notamment des technologies sans fil et mobile. Il conviendrait d'étudier plus avant les résultats prometteurs des nouvelles expériences touchant la combinaison de réseaux «Wi-Fi» et «Wi-Max» avec des liaisons par satellite ainsi que les possibilités d'accès partagé et de logiciel ouvert, qui pourraient mener à des modèles commercialement viables et faciliter ainsi l'accès des zones rurales.

48. L'idée des cybercentres communautaires, c'est-à-dire d'une formule d'accès partagé permettant d'offrir des services TIC abordables aux communautés rurales, pourrait être un moyen viable de faciliter l'accès universel dans les PMA et les PDSL. Le but premier de ces cybercentres est d'améliorer la connectivité et d'offrir l'accès à l'information aux populations de zones rurales et de zones mal desservies. Ils visent à offrir différents niveaux de services TIC et une assistance aux utilisateurs. Leurs services comprennent en règle générale des services de télécommunications de base (comme le téléphone et la télécopie), l'Internet, le courrier électronique, l'accès aux services locaux et nationaux d'administration électronique, divers services communautaires (par exemple, suivi et commerce de produits agricoles, tourisme, développement à contenu local), des services commerciaux et des services aux entreprises (par exemple, commerce électronique, services bancaires, service des achats) ainsi que du matériel de bureautique (par exemple, photocopieuses et scanners). L'une des principales fonctions des cybercentres est d'offrir une formation propre à renforcer la capacité des communautés à utiliser les TIC. Ils fournissent également les installations et le matériel nécessaires au développement des services de téléformation, téléenseignement et télésanté qui existeraient dans un pays donné.

49. Dans de nombreux pays en développement, les cybercentres communautaires ne sont pas établis en tant que projets indépendants, mais font partie d'une stratégie globale de développement des TIC pour réduire la fracture numérique, dont l'infrastructure nationale des communications est l'épine dorsale et dont le réseau d'information est appuyé par le gouvernement.

50. Il est vraiment à craindre que les PMA et les PDSL n'accroissent leur retard sur les pays développés et le reste du monde en développement en ce qui concerne l'accès aux TIC, la conséquence en étant des difficultés croissantes pour inverser la tendance. Il importe donc de prendre des mesures pour empêcher l'élargissement du fossé. Ce qui est plus important encore, c'est que les pays veillent eux-mêmes à prendre des mesures pour diminuer leur fracture numérique interne et élargir l'accès aux TIC surtout au profit des zones rurales et reculées.

51. Il existe des instruments et des politiques pour relever ces défis, et ils sont déjà mis en œuvre dans une certaine mesure, mais de façon limitée et non systématique. En conclusion, l'existence de la fracture numérique, tant au niveau mondial que national, pose un défi grave que les décideurs politiques à l'échelon de la communauté internationale, des institutions multilatérales et des donateurs bilatéraux, ainsi que les gouvernements des PMA et des PDSL doivent relever pour assurer la contribution des TIC à la réalisation des objectifs internationaux de développement.

VI. Défis posés aux PMA et aux PDSL en matière d'exploitation des TIC au service du développement

52. Il est facile de voir les avantages liés aux TIC, mais il devient de plus en plus évident que certains pays rencontrent de vraies difficultés pour en tirer parti. Ainsi, comme indiqué précédemment, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral se heurtent à des limites et à des obstacles particuliers non seulement pour s'intégrer à l'économie de la région, mais aussi pour exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

53. Comme le fait remarquer la CNUCED, les TIC sont au centre d'une transformation économique et sociale qui touche tous les pays du monde. Les TIC et la mondialisation créent un paysage économique et social nouveau qui change fondamentalement le mode de fonctionnement des personnes, des entreprises et des économies. Il est crucial que les PMA et les PDSL ne restent pas à l'écart de cette mutation, qui ouvre une ère nouvelle riche des possibilités offertes par le numérique, et cela pour deux raisons: tout d'abord, les TIC offrent de nouvelles possibilités et solutions pour réduire la pauvreté dans le contexte de l'économie mondiale et des mutations actuelles; ensuite, si certains pays ne peuvent profiter des diverses possibilités du numérique, ils risquent d'être encore plus exclus et marginalisés, car la dynamique des TIC et la mondialisation pourraient agrandir l'écart et enfermer les PMA dans le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion.

54. En dépit des avantages de l'économie mondiale, les PMA ne sont pas en mesure d'adopter pleinement les TIC en tant qu'instruments de développement socioéconomique. Les raisons en sont nombreuses et varient selon la nature des PMA, mais on peut relever un certain nombre de facteurs importants:

- Faible conscience et compréhension de ce que les TIC peuvent offrir en matière de développement;
- Insuffisance de l'infrastructure des télécommunications, de la pénétration des TIC et de la connectivité;
- Coût inaccessible de l'accès aux produits et services TIC;
- Absence de cadre juridique et réglementaire propice;
- Insuffisance des capacités humaines et compétences techniques permettant d'adopter les nouvelles technologies;
- Absence de contenu local et inadaptation des applications aux besoins de développement;
- Absence d'esprit d'entreprise et de mesures incitatives en faveur des petites et moyennes entreprises;
- Au sein des gouvernements, absence de priorités, d'investissements, de transparence dans les structures de gestion ainsi que de cadre institutionnel pour soutenir l'innovation et l'adoption des TIC.

55. Il convient que les PMA et les PDSL mettent au point des politiques et des applications appropriées en tenant compte de ces différents facteurs. Dans le cas des pays sans littoral, elles devront aussi tenir compte des difficultés particulières que pose l'absence de littoral. Ainsi, les TIC pourront être utilisées pour accroître la compétitivité dans des secteurs non tributaires de transports lourds et pour aider à diminuer le coût du commerce et des transports transfrontières par une rationalisation des formalités aux frontières reposant sur l'emploi des TIC.

56. Il existe toute une série de facteurs qui influent sur le développement socioéconomique des PMA, les empêchant de tirer parti des TIC, parmi ceux-ci, la stabilité politique, l'infrastructure, l'alphabétisation et la santé de base, auxquels s'ajoutent divers facteurs géographiques particuliers, comme l'absence de littoral ou le relief montagneux. Accroître la pénétration des TIC ne suffira pas à résoudre tous ces problèmes mais pourra avoir des effets positifs si les TIC sont utilisées à bonne fin et dans le contexte qui convient.

VII. Recommandations

57. De même qu'il n'y a pas de PMA ou de PDSL type, il n'y a pas de solution type; chaque pays doit faire l'objet de recommandations appropriées à son cas. Le présent document ne vise pas à offrir de recommandations pour chaque pays concerné, ce qui nécessiterait une autre approche, mais à dégager quelques grandes orientations stratégiques et interventions pouvant convenir à tous les PMA et PDSL de la région de l'Asie et du Pacifique.

Stratégies nationales

58. Pour que les PMA et les PDSL se servent des TIC comme moteur pour atteindre les objectifs de développement internationaux, il sera essentiel qu'ils mettent au point des stratégies nationales dans le domaine des TIC et établissent un cadre directif pour tirer effectivement parti de tous les avantages des nouvelles TIC. Créer un environnement politique propice passe par une certaine cohésion avec les politiques en vigueur dans des domaines tels que le commerce, le travail, l'éducation, les télécommunications, etc.⁸ Tous les pays ont à faire face à des défis différents. Il appartient à chacun de déterminer ceux qui lui sont propres et de trouver les créneaux qui ouvriront la voie à des orientations générales qui soient en cohérence étroite avec les objectifs de développement nationaux et les divers autres domaines d'action prioritaires.

59. Des politiques en matière de TIC incorporant pleinement la réduction de la pauvreté et une meilleure intégration sociale renforceront la réalisation des objectifs de développement des PMA et des PDSL. Parallèlement, les stratégies portant sur les TIC devraient être intégrées à des stratégies de développement national reconnaissant les TIC comme faisant partie intégrante des mesures de réduction de la pauvreté et de développement rural.

⁸ J.M. Figueres-Olsen et F. Puaa, «Crafting the environment for networked readiness», dans S. Dutta, B. Lanvin et F. Puaa, eds., *The Global Information Technology Report 2002-2003* (New York, World Economic Forum 2003), p. 26 à 43.

Politiques en matière de TIC

60. Politiques et réglementations devraient être conçues de façon à encourager et stimuler l'expansion des TIC par le renforcement des capacités dans toutes les dimensions: offre, demande et gouvernance. Par ailleurs, il est difficile de promouvoir une concurrence équitable et ouverte entre les prestataires de services et de renforcer les capacités institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre et au respect des politiques en faveur des TIC sans l'existence d'un cadre directif qui soutienne un processus politique transparent et dépourvu d'exclusive. Accorder un traitement préférentiel à tel prestataire national de services TIC ou à tel opérateur de satellite amoindrit la concurrence et entraîne une augmentation des coûts. Il est recommandé, dans un premier temps, de bien stipuler que le développement des TIC (investissements, compétences, utilisation, infrastructure) constitue une priorité nationale.

61. L'une des meilleures façons de promouvoir l'usage des TIC est d'éliminer ou de réduire les obstacles qui s'y opposent. Toute politique gouvernementale qui entraîne un renchérissement des ordinateurs découragera l'emploi des TIC et en réduira les avantages potentiels. Abaisser les tarifs douaniers et les taxes, éliminer tout autre obstacle au commerce et encourager une concurrence saine aideront à réduire le coût des investissements dans les TIC. Ce type d'interventions de politique générale doit, cependant, pour la majorité des PMA et des PDSL, être conçu et mis en œuvre très soigneusement, car ces pays ne disposent pas de la capacité institutionnelle nécessaire pour faire face à la rapidité des mutations et à la concurrence.

62. Les politiques sur les TIC, qui sont adoptées dans un contexte particulier de réduction de la pauvreté et de diminution de l'isolement social, devraient viser à stimuler la croissance macroéconomique, à améliorer le fonctionnement des marchés, à améliorer l'intégration sociale et à faciliter la participation politique; elles devraient comprendre généralement des mesures touchant la réforme des télécommunications, l'expansion de l'infrastructure matérielle, le cadre juridique et réglementaire, les partenariats public-privé, le service universel et l'encouragement de projets pilotes concernant la reproduction de modèles⁹. Les pays devraient adopter une politique de TIC suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux mutations technologiques et à l'évolution des marchés mondiaux et des courants d'échanges.

Infrastructures

63. L'une des caractéristiques des PMA est l'insuffisance de leurs infrastructures, et notamment de leurs infrastructures de télécommunications, que traduit le faible taux de télédensité. Or, les infrastructures sont indispensables à la rapidité des communications et au développement des services

⁹ Inspiré d'un article de Roger Harris, «ICTs for poverty alleviation», manuel électronique du Programme d'information sur le développement pour l'Asie et le Pacifique (2004) du PNUD.

TIC les plus perfectionnés, tels que l'Internet¹⁰. C'est pourquoi il convient que les gouvernements prennent des mesures, dans le cadre de leurs politiques de développement national, pour soutenir un environnement propice et concurrentiel ainsi que les investissements nécessaires en matière d'infrastructures TIC et de développement de nouveaux services.

Accès universel

64. L'adoption de politiques favorisant l'accès universel aux télécommunications, prioritaires pour les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, est un pas important sur la voie de la société de l'information. La création de l'environnement propice aux investissements et aux partenariats public-privé nécessaire au développement des infrastructures rurales indispensables constitue aussi un important défi.

65. Les satellites de communication prouvent leur utilité dans des applications très variées (radiodiffusion, communications mobiles, applications Internet, réseaux à large bande). Actuellement, une bonne part de la connectivité large bande est assurée par des réseaux terrestres, mais les réseaux d'interconnexion par satellite bien répartis géographiquement présentent une autre possibilité intéressante pour les régions qui ne sont pas couvertes par des équipements terrestres large bande, lents et coûteux. Les communications par satellite, au lieu d'être une solution de remplacement, devraient pallier les lacunes de l'infrastructure terrestre et éliminer les problèmes de «liaison de dernière ligne droite».

66. La diminution du coût des infrastructures de réseaux et des dispositifs d'accès permet d'offrir un accès plus économique, qui ne sera facilité que si les gouvernements mettent en place des mécanismes pour la prestation des services, incluant notamment les cybercentres communautaires.

Renforcement des capacités

67. Améliorer l'accès ne sera bénéfique que si les usagers sont, dans une grande mesure, capables d'accéder aux technologies et à la formation appropriées par leurs propres moyens ou grâce à des moyens partagés.

68. Il est indispensable, pour bien exploiter le potentiel des TIC, de développer de nouvelles compétences permettant d'y accéder et de les appliquer au développement socioéconomique. Il importe donc d'éduquer les jeunes pour qu'ils deviennent des agents du savoir de sensibiliser encore plus les usagers et les professionnels des TIC et d'améliorer leurs compétences techniques. Dans une économie du savoir, renforcer les capacités des principales parties prenantes dans le domaine des applications TIC sera un facteur essentiel de succès pour la plupart des secteurs et des institutions.

¹⁰ La situation dans d'autres pays en développement démontrent à l'évidence que les zones sans accès au téléphone connaissent moins d'activités entrepreneuriales que les autres. L'insuffisance des infrastructures d'information dans les zones rurales, comme la faiblesse des transports, diminue dans certains cas leur attrait commercial et réduit les prestations de services de base dans les communautés les plus vulnérables (*Development Centre Working Paper No. 229*, OCDE).

Si les pouvoirs publics peuvent orienter leurs ressources financières et politiques, qui sont limitées, de façon à développer le capital social et humain, édifier l'infrastructure de base et offrir des chances égales à tous les acteurs de secteur privé, un grand pas sera franchi dans l'instauration des conditions nécessaires à l'épanouissement du secteur des TIC. Les pays intéressés, commençant modestement par le traitement des données et le télétravail, peuvent peu à peu passer à des activités plus élaborées comme la mise au point de logiciels et le commerce électronique.

69. Toute action portant sur les TIC a souvent plus de chances de réussir et d'être durable si elle est soutenue par un modèle économique, c'est pourquoi, il faut développer, parallèlement aux compétences en matière de TIC, les capacités entrepreneuriales, commerciales et de gestion.

Applications et contenu local

70. Les informations fournies par les pouvoirs publics, les entreprises, les ONG et les organisations de développement doivent concerner le groupe cible auquel elles sont destinées de façon à pouvoir être utilisées et influencer positivement sur le développement. Il importe donc d'encourager une approche axée sur la demande et sur les besoins et d'encourager la participation de la population locale à la mise au point du contenu et des applications. Il faut favoriser les «applications tueuses» qui visent les problèmes propres aux PMA. Ainsi, dans le cas des pays sans littoral, les applications TIC pourront servir à alléger et réduire le coût du commerce et des transports. Elles seront aussi conçues de façon à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et permettre à certains secteurs concurrentiels comme le tourisme de fonctionner plus efficacement.

71. L'anglais est la langue prédominante sur le Web, mais de nombreux usagers de l'Internet ne peuvent la comprendre. Il faut donc s'efforcer de développer un contenu d'intérêt local en langue locale.

Partenariat

72. Les entreprises jouent un rôle primordial pour ce qui est d'introduire des initiatives innovantes et impulser le développement des TIC. Un environnement propice au développement des affaires exige un accès aux capitaux facilitant l'accès aux marchés mondiaux. Le régime douanier et le système des droits de propriété intellectuelle jouent un rôle important dans le développement des entreprises et de la demande de TIC.

73. Le secteur privé a un rôle crucial à jouer dans la mise au point de technologies et d'applications utilisables dans les PMA et les PDSL. Il lui reste cependant à considérer les ruraux pauvres comme un marché. En effet, les régions rurales peuvent constituer un énorme marché et donc offrir un retour sur investissement potentiellement considérable, étant donné le nombre de personnes en quête de meilleurs services d'information en Asie et dans le Pacifique. Le secteur privé est donc encouragé à accroître ses investissements pour améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation dans les

zones rurales. De plus, la communauté internationale devrait s'employer à renforcer la prise de conscience et les capacités concernant certaines applications essentielles des TIC en soutenant financièrement et techniquement les principales institutions nationales et en encourageant les partenariats public-privé.

74. Les PMA et la plupart des PDSL sont tributaires de l'aide extérieure et des partenariats puisqu'ils ne peuvent satisfaire leurs besoins avec leurs seules ressources même en améliorant leurs politiques et leur système de gouvernance. La communauté internationale, y compris l'ONU et les organisations donatrices, est invitée à appuyer le développement des TIC dans ces pays en mettant l'accent sur le développement des infrastructures de base dans le secteur des communications, sur les applications et services TIC appropriés et ciblés et sur le développement des ressources humaines.

- - - - -